

FRA 5143

« La générosité des Québécois »

5

COMPRÉHENSION EN LECTURE

10

CAHIER DE L'ÉLÈVE

15

20

25

NOM : _____

30

NOM DE L'ENSEIGNANT : _____

DATE DE PASSATION : _____

35

40

Novembre 1998

Activité préparée par la commission scolaire de Sorel-Tracy

45

PRÉSENTATION

50 Le texte à dominante argumentative qui suit est une adaptation d'une lettre d'opinion publiée dans le Journal La Presse du lundi 21 septembre 1998.

L'auteur réplique à la parution dans ce journal d'une enquête de Statistique Canada au sujet de la générosité des Québécois.

55

60

65

70

75

80

Montréal, le 15 septembre 1998

Monsieur Jean Sansfaçon
Directeur
Section des répliques
85Journal La Presse
150, rue Notre-Dame
Montréal (Québec)
H1V 2Z9

90Monsieur,

Le 25 août dernier, dans votre journal, paraissait un article de la Presse canadienne citant les résultats d'une enquête portant essentiellement sur le bénévolat et la générosité des Québécois. On pouvait y lire, entre autres : « Les Québécois sont les cancre du bénévolat ». L'article soutenait, au surplus, que nos concitoyens étaient les moins généreux de tous les Canadiens. De telles affirmations sont-elles 95justifiées ?

À titre de directeur au service d'urgence de l'organisme Jeunesse au Soleil, il m'apparaît important, voire indispensable, de rectifier l'interprétation on ne peut plus erronée des résultats de l'enquête que Statistique Canada a menée tout récemment. Je suis, en fait, complètement renversé par la teneur de l'article de votre journal, et j'ose croire qu'une analyse trop superficielle de la situation est à l'origine de 100propos aussi absurdes qui ne reflètent en rien la réalité québécoise.

Tout d'abord, il importe ici d'informer la population, si elle ne le sait déjà, que Jeunesse au Soleil, comme de multiples associations, survit en grande partie, chaque année, grâce à la contribution volontaire nourrie de milliers d'employés de grandes entreprises québécoises, et ce, notamment, par voie de collectes populaires. Les Québécois constituent, sans aucun doute, les champions de ce type de dons. Les organismes 105ainsi rétribués n'ont même pas à émettre de reçus d'impôt ! Comment alors peut-on porter une telle atteinte à la qualité de cœur de nos généreux compatriotes ?

De plus, lors de catastrophes collectives, les Québécois ont toujours su démontrer un remarquable, un indéniable esprit de solidarité. Qu'on ne pense qu'au déluge du Saguenay, en 1996, aux précipitations verglacées qui ont obscurci le triangle montréalais en janvier dernier, ou même aux inondations qui ont 110touché le Manitoba il y a plus d'un an, notre peuple a toujours collaboré étroitement au relèvement de populations lourdement marquées par le destin. J'estime que cet apport généreux en faveur de causes humanitaires est tout à l'honneur de nos gens ! Soyons-en fiers !

Enfin, je tiens à souligner, par la tribune qui m'est offerte, l'immense disponibilité et l'indéfectible support que plusieurs des nôtres démontrent, jour après jour, envers les plus démunis. Si, parfois, les 115 Québécois ne peuvent donner davantage qu'ils le font au plan matériel, ils ne refusent pas, en revanche, d'investir temps et énergies en faveur des plus petits d'entre nous. Ainsi, avant sa fermeture, la Maison du Père a longtemps bénéficié de la charité populaire ; sur une base quotidienne, les congrégations religieuses, soutenues par un laïcat engagé, souscrivent encore aux soupes populaires; l'Accueil Bonneau, enfin, survit toujours, supporté périodiquement par une main-d'œuvre volontaire. Qui a dit que le bénévolat n'existait 120 plus chez nous ? Qui peut encore prétendre que la générosité des Québécois fait défaut ?

Bien sûr, plusieurs argueront qu'une majorité des nôtres ne contribuent que très rarement, et même jamais, aux sollicitations populaires, que beaucoup refusent de mettre l'épaule à la roue. Ils soutiendront que ce sont toujours les mêmes qui supportent financièrement les associations caritatives et les organismes voués à une cause particulière. Je tiens toutefois à faire remarquer à ces détracteurs de pacotille que les 125 chiffres fournis par lesdits organismes et associations démontrent clairement, d'une part, que les montants individuels consentis par la « minorité » anonyme de contribuables québécois sont fort substantiels et que, d'autre part, pour parvenir à amasser des sommes aussi considérables à l'échelle québécoise, on dépasse, à coup sûr, le million de donateurs. Quand on juge une société tout entière, on devrait la juger sur son effort de collectivité plutôt que sur l'apport individuel de ses membres constitutifs...

130 Bref, l'interprétation que fait votre journal des résultats colligés par Statistique Canada m'apparaît, purement et simplement, entrer en totale contradiction avec la réalité quotidienne observée au Québec. Je tiens finalement à réitérer à tous mes concitoyens ma profonde reconnaissance et mon appui inconditionnel en ce qui a trait à leur participation bénévole et financière aux activités de leur société. Qu'on se le dise, une fois pour toutes : les Québécois sont généreux !

135
Pierre Le Sage
Directeur
Service d'urgence
Organisme Jeunesse au Soleil
14013, rue Père-Le Jeune
Montréal (Québec)
H2W4T8

(Adaptation d'un texte écrit de TOMMY KULCZYK paru dans le journal La Presse, le 21 septembre 1998)

145

Questionnaire

1501. Quel est le sujet traité dans ce texte ? (encerclez votre réponse)

- a) Le manque de générosité des Québécois
- b) La grande générosité des Québécois
- c) Les Québécois sont généreux entre eux
- 155 d) Les Canadiens sont plus généreux que les Québécois

5 points

2. Selon vous, à qui le propos de l'auteur s'adresse-t-il ?

160

5 points

3. Quelle intention de communication a l'auteur? Justifiez votre réponse à l'aide d'un élément tiré du texte.

165

5 points

1704. Identifiez cinq organismes de charité ou événements cités par l'auteur, qui selon lui ont bénéficié de la générosité des Québécois.

175

5 points

1805. Dans le premier paragraphe, l'auteur utilise l'expression « Les Québécois sont les cancrs du bénévolat ». Que veut dire cette expression?

185 5 points

6. Expliquez dans vos mots ou par un synonyme les mots suivants utilisés dans le texte :

• indéniable (ligne 19) : _____

• obscurci (ligne 20) : _____

190 • indéfectible (ligne 24) : _____

• argueront (ligne 32) : _____

• caritative (ligne 34) : _____

5 points

1957. Justifiez les accords des verbes suivants utilisés dans le texte :

• Les congrégations religieuses, soutenues ... (ligne 29) : _____

• ... la réalité quotidienne observée au Québec. (ligne 42) : _____

200 5 points

8. a) Combien d'arguments majeurs l'auteur utilisent-ils dans son texte?

2,5 points

205 b) Quel élément de la structure du texte vous permet d'identifier le nombre d'arguments ?

2,5 points

210

9. Dans le cinquième paragraphe, il y a une information sous-entendue. Trouvez ce message implicite et expliquez le sens de ce message.

215 Message implicite : _____

Explication : _____

220 5 points

10. a) Un des paragraphes développe une réfutation (contre-argument). De quel paragraphe s'agit-il ?

_____ 2 points

225 b) À l'aide d'un extrait tiré du texte, illustrez cette réfutation.

_____ 3 points

230

235

240

24511. Reconstituez le plan général du texte dans vos propres mots.

Fait à l'origine de la prise de position : _____

250 Prise de position : _____

Principaux arguments : _____

255 _____

Rappel de la prise de position : _____

260 _____

5 points

12. Dites en quoi, au point de vue des idées, du style, des expressions, le 6^e paragraphe permet à l'auteur de bien appuyer son argumentation. Utilisez deux extraits de ce paragraphe et justifiez leur impact sur le

265 lecteur.

270 _____

5 points

275

13. Le ton de tout texte argumentatif est intimement lié à l'intention de l'auteur. Dans le texte que vous venez de lire, le ton adopté par l'auteur est plutôt : (encerclez votre réponse)

- 280 a) alarmiste
b) défavorable
c) complaisant
d) provocant
e) incisif

285 5 points

14. Certains passages adoptent un ton différent de l'ensemble du texte. Trouvez un extrait tiré du texte ayant un ton différent du reste, et expliquez quel est le but poursuivi par l'auteur en utilisant ce ton.

290 _____

5 points

295 15. Quelles réactions suscitez chez vous la prise de position de l'auteur? Êtes-vous d'accord avec lui? Appuyez votre réponse par un exemple de la réalité québécoise (autre que dans le texte).

300 _____

5 points

305

310

315

COMPRÉHENSION EN ÉCOUTE

16. Expliquez en vos mots ce qui a le plus frustré l'auteur dans l'article paru dans La Presse.

320

5 points

32517. À quel moment, durant le message, le lecteur semble-t-il démontrer le plus d'émotion ? Justifiez votre réponse par un extrait tiré du message.

330

10 points

18. Parmi les éléments proposés ci-dessous, choisissez-en un et expliquez comment il contribue à rendre le message plus intéressant ou convaincant.

335

- Choix du vocabulaire
- Structure des phrases et effets stylistiques
- Expressivité verbale du lecteur (ton, débit, nuance, etc.)

340

5 points

345

Respect des règles de l'orthographe dans les réponses

3 points

350

FIN